

Du Traité constitutionnel au Traité institutionnel : la boîte à outils est prête

Le Traité institutionnel se satisfait de quelques modifications mineures, comme l'allongement du délai permettant aux Parlements nationaux de se prononcer sur la subsidiarité, ou l'addition d'un protocole sur les services publics. **Malheureusement, le document rédigé par les juristes néglige non seulement les simplifications du langage** destinées à rendre les procédures européennes intelligibles aux citoyens, par exemple, en remplaçant les mots de « directive » et « règlement » par « loi » et « loi-cadre », **mais oublie aussi tout simplement les symboles de l'Union (drapeau, hymne, et devise).**

L'essentiel ne se contentait pas de figurer dans le texte. Il tenait aussi à l'esprit : l'élan fondateur qui animait les Conventionnels. Dans mon discours introductif, mon appel à « faire rêver d'Europe », a déclenché une salve d'applaudissements spontanée, et lors de la séance finale de signature du texte dans l'hémicycle, l'émotion était perceptible, et faisait penser au Serment du Jeu de Paume de 1789.

Cet élan fondateur ne s'est pas retrouvé dans la démarche byzantine qui a conduit à la mise au point du Traité de Lisbonne, menée sans aucune transparence, et il a été fortement ébranlé par le « non » malheureux des Français au referendum de 2005. La gestion inepte des uns, s'est accompagnée d'une démagogie cynique de quelques autres, faisant oublier la contribution immense de la France à la démarche d'union de l'Europe.

Le Traité institutionnel de Lisbonne entre en vigueur aujourd'hui. **Une nouvelle ère s'ouvre.** Il n'y aura pas d'autre texte institutionnel avant longtemps. Celui-ci va-t-il nous apporter les améliorations – le « grand changement » - que beaucoup d'Européens attendent au fond d'eux-mêmes ?

On peut en douter devant l'absence de feux d'artifices, et l'indifférence de l'opinion, davantage préoccupée par la main de Thierry Henry, que par le choix des nouveaux dirigeants de l'Union. Mais le jugement doit être plus nuancé.

D'abord **la boîte à outils est prête.** Elle est posée sur la table. Elle pourra servir le jour où les dirigeants européens auront la volonté politique d'en faire usage.